



Manuel CE d'Utilisation et d'Entretien

ÉLÉVATEUR À CISEAUX

Modèle LEVANTE-50



Bike-Lift EUROPE s.r.l.
via Don Milani, 40/42
43012 Sanguinaro di Fontanellato (PARME) – Italie
Site internet : www.bikelifteurope.it
E-mail : info@bikelifteurope.it

Table des matières

1	 Sezione informativa	4
1.1	Prefazione	4
1.2	Divieti	5
1.3	Garanzia	5
1.3.1	Termini di garanzia	5
1.3.2	Assicurazione	5
1.4	Identificazione del costruttore	6
1.5	Assistenza tecnica e ricambi	6
1.6	Dichiarazione di conformità CE	7
1.7	Riferimenti normativi	8
1.8	Legenda	9
2	 Descrizione della macchina	10
2.1	Denominazione della macchina	10
2.2	Identificazione della macchina	10
2.3	Descrizione della macchina	11
2.4	Uso previsto	12
2.5	Uso scorretto ragionevolmente prevedibile	12
2.6	Caratteristiche tecniche	13
3	 Sezione sicurezza	14
3.1	Valori ambientali di lavoro	14
3.2	Livello sonoro	14
3.3	Rischi residui	14
3.4	Protezioni dell'operatore	15
3.5	Sistemi di sicurezza	15
3.6	Pittogrammi	16
4	 Sezione trasporto e movimentazione	17
4.1	Trasporto, movimentazione, immagazzinamento	17
4.2	Imballaggio e trasporto	17
4.3	Scarico e movimentazione	18
4.4	Ricevimento e controllo	18
4.5	Immagazzinamento	19
5	 Sezione installazione	20
5.1	Montaggio rampa di salita	21

5.2	Montaggio supporti.....	21
5.3	Alimentazione.....	22
5.4	Messa in servizio.....	23
6	 Sezione smantellamento/rottamazione	24
6.1	Smantellamento	24
6.2	Smantellamento meccanico	24
6.3	Rottamazione	24
7	 Sezione funzionamento.....	25
7.1	Operazioni di carico	25
7.2	Operazioni di scarico	26
8	 Sezione manutenzione	27
8.1	Lubrificazione	27
8.2	Smontaggio attuatore.....	27
8.3	Pulizia.....	28
8.3.1	Pulizia iniziale.....	28
8.3.2	Pulizia generale della macchina.....	28
8.3.3	Pulizia delle zone di lavoro	29
8.4	Inconvenienti e rimedi.....	29
9	 Accessori.....	30
	RICAMBI – DISEGNI TECNICI	31
	NOTE – NOTES	32

1 Section informative

1.1 Préface

Ce Manuel CE d'utilisation et de maintenance est un document émis par Bike-Lift EUROPE s.r.l., en tant que partie intégrante de la Machine.

Le but de cette publication est de fournir à l'opérateur des instructions efficaces et sûres à propos de l'utilisation et de la maintenance de la machine.



Le présent Manuel doit être lu intégralement avant de commencer toute opération relative à l'installation, l'utilisation, l'entretien et la mise hors service de la machine ; il est donc nécessaire de le conserver en bon état.

Afin de conserver correctement le Manuel, il est recommandé de :

- Utiliser le Manuel sans le détériorer ;
- Ne pas retirer, ni ajouter, ni modifier ni réécrire une partie du manuel ; seule Bike-Lift EUROPE s.r.l. est autorisée à apporter d'éventuelles modifications ;
- Conserver le manuel dans des zones à l'abri de l'humidité de manière à ne pas compromettre leur durée d'utilisation ;
- Remettre le manuel de la machine à tout autre utilisateur ou propriétaire suivant.



Les travailleurs chargés d'utiliser la présente machine doivent disposer des informations et des instructions requises et doivent aussi recevoir une formation et suivre un entraînement adéquat.

Ce Manuel accompagné de sa documentation est réservé conformément à la loi. Toute reproduction ou transmission à des tiers sans expérimente autorisation de l'entreprise de construction est strictement interdite.

Nonobstant le sous-paragraphe qui précède, une reproduction ou une copie du présent Manuel est autorisée en la maintenant en proximité de la machine pour une consultation rapide lorsque le document d'origine se trouve dans un lieu différent de celui dans lequel la machine est installée, afin d'en garantir une meilleure conservation.

Des dessins, des données et caractéristiques contenus dans le manuel peuvent être modifiés à tout moment par le fabricant sans obligation de préavis.

En cas de modifications importantes sur la machine, du fait de l'installation de nouveaux composants, Bike-Lift EUROPE s.r.l. met à jour son manuel par écrit, qui sera envoyé au client accompagné des nouveaux composants.

1.2 Interdictions

L'installation, l'utilisation, la maintenance et la mise hors service de l'appareil avec des moyens, des objets, des interventions et de tout ce qui n'est pas prévu dans ce Manuel doit être considérés comme un usage incorrect. Le fabricant ne pourra ainsi être tenu comme responsable des éventuelles conséquences découlant d'une mauvaise utilisation du produit sur les personnes, les animaux et les objets.



Il est explicitement INTERDIT d'utiliser la Machine de la part d'Opérateurs n'ayant pas connaissance des prescriptions et des procédures contenues dans le Manuel et de la part de personnes non autorisées (ci-après indiquées dans le présent document par le terme « non-opérateurs »).

L'utilisation de la machine par des enfants ou la présence des enfants et de non-opérateurs près de la machine pendant toute sa durée de fonctionnement sont interdits.

La mise hors service des dispositifs de protection et de tout ce qui est prévu par le fabricant afin de protéger les opérateurs est entièrement sous la responsabilité de l'acheteur ou de l'utilisateur de la machine.

Toute variation de la machine (qui n'est pas prévue dans ce Manuel) de nature mécanique, électrique, fonctionnelle des systèmes de commande, de la logique des commandes, des circuits présents et des systèmes de sécurité sans l'autorisation préalable, par écrit du fabricant est interdite.

1.3 Garantie

La société Bike-Lift EUROPE s.r.l. décline toute responsabilité liée aux incidents, blessures, accidents etc... et à la méconnaissance ou en tout cas à la non-application des consignes de sécurité contenues dans ce Manuel. Il en va de même pour l'exécution de modifications, des variantes ou pour l'installation d'accessoires non autorisés préalablement.

1.3.1 Durée de garantie

Bike-Lift garantit ses produits pendant 12 mois, à l'exception des composants des entreprises qui bénéficient de la garantie constructeur.

Tous les cas particuliers d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie se limite au remplacement de la machine, au départ usine/magasin Bike-Lift EUROPE s.r.l., aux pièces selon le jugement sans appel de Bike-Lift Europe s.r.l. sont reconnues défectueuses par vice de matériau ou de fabrication, et elle n'inclut pas les frais de main d'œuvre ou de déplacement émanant du emplacement de ces pièces.

La reconnaissance de la garantie expire si l'anomalie est liée à une utilisation inappropriée du produit, si la mise en œuvre n'a pas été effectué selon les prescriptions de la maison ou si des pièces non-originales ont été montées.

La garantie expire également si le produit a été utilisé pour des prestations non indiquées par Bike-Lift EUROPE s.r.l..

1.3.2 Assurance



Tous les produits Bike-Lift EUROPE s.r.l. ont été assurés par une police d'assurance RCP, avec un plafond maximal de 3 000 000 €. Les dommages causés par négligence ou manipulation incorrecte sont exclus.

1.4 Identification du constructeur

Bike-Lift EUROPE s.r.l. via Don Milani, 40/42, 43012 Sanguinaro di Fontanellato (PARMA) – Italie



Site internet : www.bikelifteurope.it



E-mail : info@bikelifteurope.it



Tél : 0039-0521-827091



Fax : 0039-0521-827064

1.5 Assistance technique et pièces détachées

Pour commander des pièces de rechange, il est recommandé d'indiquer précisément les informations suivantes :

- Modèle et numéro d'immatriculation de la machine ;
- Numéro de code et nom de la pièce ;
- Quantité nécessaire ;
- Moyen d'expédition, adresse et numéro de téléphone;

Remplacer uniquement des pièces identiques à celles d'origine.

Ne pas attendre que les composants soient complètement usés pour les remplacer.



ATTENTION : LE REMPLACEMENT DE L'APPAREIL AURA TOUJOURS LIEU APRÈS LA FACTURATION DES FRAIS DE LIVRAISON A LA CHARGE DU DESTINATAIRE.

Il est conseillé de s'adresser systématiquement auprès de Bike-Lift EUROPE s.r.l. pour l'assistance technique et la maintenance non décrites ou indiquées dans ce Manuel.

CE



FR

1.6 Déclaration de conformité CE

(Annexe II, partie 1, section A de la directive 2006/42/CE)

Le Fabricant :

Entreprise : Bike-Lift EUROPE S.r.l.

Adresse : Via Don Milani, 40/42 - 43012 Sanguinaro di Fontanellato (PR) - Italie

Déclare, sous sa seule responsabilité, que l'appareil de levage :

Désignation : Élévateur

Modèle : LEVANTE-50

Numéro de série :

Année :

Fonction : Levage de bicyclettes pour l'entretien des véhicules.

Répond aux exigences essentielle en matière de sécurité des Directives suivantes :

- **2006/42/CE** – Directive des machines
- **2014/30/EU** Compatibilité électromagnétique (EMC)

Conformément aux dispositions régies par les Normes harmonisées suivantes :

- **UNI EN ISO 12100:2010** – Sécurité équipement – Principes généraux de conception – Évaluation du risque et réduction du risque
- **UNI EN 1493:2010** – Élévateurs pour véhicules

Personne autorisée à constituer le Dossier Technique :

Nom : Alessandro Tozzi

Adresse : Via Don Milani, 40/42 - 43012 Sanguinaro di Fontanellato (PR) - Italie

Bike-Lift CE

Alessandro Tozzi
Représentant légal

1.7 Références légales

La machine est identifiée par le marquage CE rédigée selon les spécifications de la Directive Machines 2006/42/CE et des mises à jour suivantes.

Références	Titre
2006/42/CE	Directive Sécurité Machines
2014/30/CE	Directive de compatibilité électromagnétique (EMC)
2014/35/UE	Directive de basse tension (LVD)
UNI EN ISO 12100 (2010)	Sécurité équipement – Principes généraux de conception – Évaluation du risque et réduction du risque.
UNI EN ISO 13854:2020	Sécurité de la machinerie – Espaces minimums afin d'éviter l'écrasement de parties du corps.
UNI EN 1493:2010	Norme européenne sur les élévateurs pour véhicules

1.8 Légende

ELEVATEUR : système de manipulation électrique à ciseaux pour l'entretien et les réparations de motos et de scooters. L'identifiant pour l'élévateur de ce manuel est indiqué sur la couverture.

OPÉRATEUR : Conformément à la Directive 2006/42/CE et aux mises à jour successives, on précise qu'avec le terme « opérateur », on entend la ou les personne(s) responsable(s) de l'installation, du fonctionnement, du réglage et nettoyage de l'élévateur. Les opérations d'entretien et réparation de l'élévateur sont à la charge du personnel qualifié.

SYMBOLES	SIGNIFICATION
	Le pictogramme jaune triangulaire indique en général un avertissement/risque , par exemple, risque de brûlure lors de températures élevées, risque d'écrasement des mains, etc.
	Le pictogramme rond de couleur bleu indique en général une obligation , par exemple, l'obligation de porter des DPI spécifiques (lunettes, etc.) ou l'obligation de lire le manuel d'utilisation.
	Le pictogramme d'interdiction rond et rouge indique en général une interdiction , par exemple, l'interdiction d'accès à toute personne, l'interdiction d'accéder à la machine avec les mains quand elle est en marche, etc.
	Indique que l'opération peut être exécutée par du personnel spécialisé et agréé par l'employeur.
	Indication particulièrement importante à laquelle il faut faire attention.
	Stipule une opération qui ne peut être réalisée que par du personnel formé, ou bien après avoir lu et consulté les instructions opérationnelles.

2 Description de la machine

2.1 Dénomination de la machine

Élévateur à ciseaux pour entretenir et réparer des vélos et des E-Bike dont la capacité maximale est de 50 kg.

La manutention du présent élévateur Bike-Lift est réalisée par un système électrique.
Ce manuel se réfère au modèle d'élévateur indiqué sur la couverture.

2.2 Identification de la machine



Figure 1 – Exemple de plaque apposée sur la machine

Les renseignements d'identification de la machine sont indiqués sur la plaque apposée sur la structure et publiée dans la déclaration de conformité ci-jointe.

Se reporter à ces indications pour la commande de pièces de rechange et pour contacter les différentes personnes du fabricant.

Il est formellement interdit d'enlever ou d'altérer cette plaque. Chaque modification ou destruction de la plaque annule la garantie.

Les machines peuvent subir des mises à jour ou de petites modifications d'ordre esthétique. En conséquence, l'équipement peut être différent de celui apparaissant en présentation, sans pour autant ne pas correspondre aux descriptions et procédures contenues dans ce manuel.

2.3 Description de la machine

La machine dénommée « élévateur » est un dispositif mécanique destiné à soutenir de façon sûre et pratique les vélos et les E-Bike lors de leur entretien et leurs réparations.

L'élévateur (Figure 2) est composé des pièces principales suivantes :

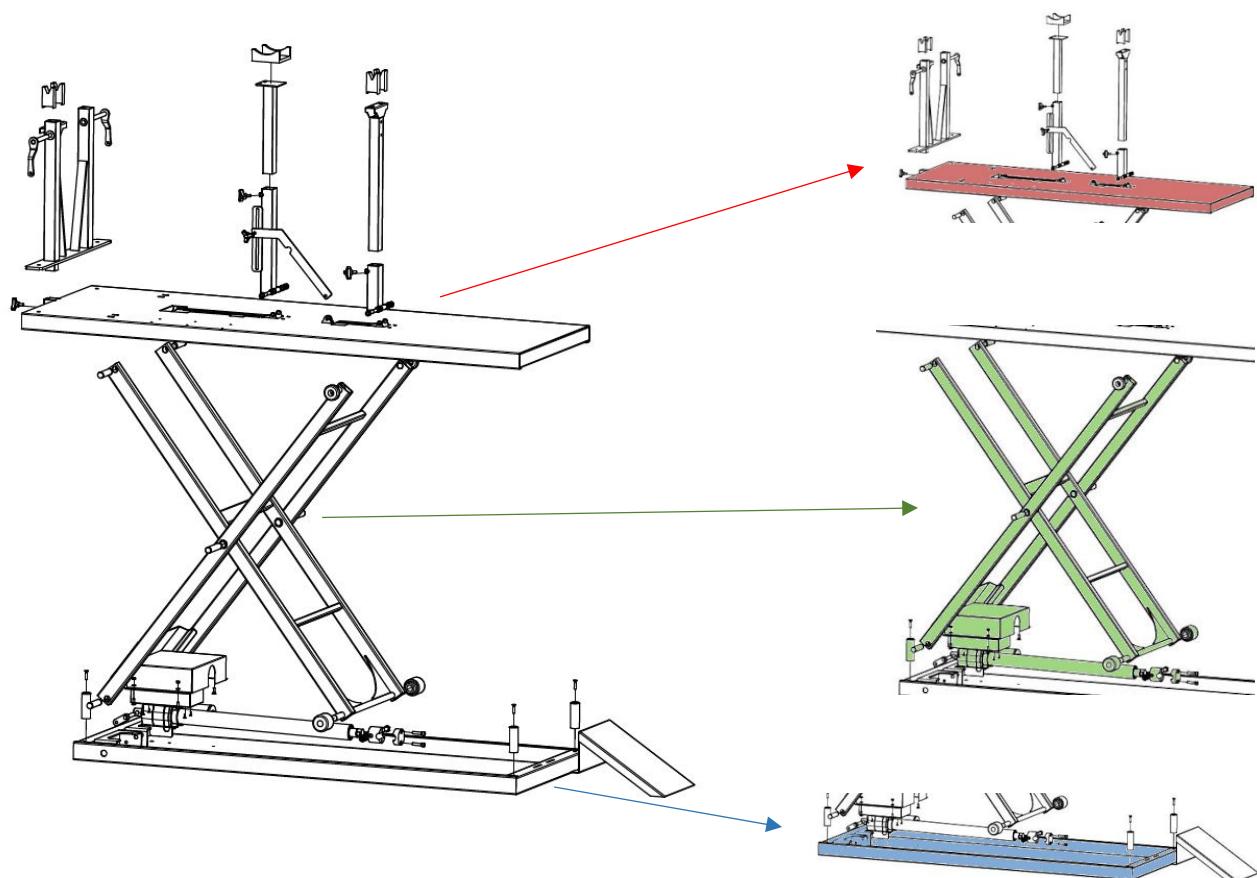


Figure 2 – Exemple d'élévateur

- un plan de travail relevable (rouge) ;
- Un bâti d'ancrage au sol (bleu) ;
- un système de levage à ciseaux composé de deux jambes croisées en X (vert) et manutentionné par un actionneur électrique.
- Des accessoires pour accrocher le vélo au plan de travail

2.4 Utilisation prévue



Communiquer les instructions du présent chapitre à tout le personnel chargé de la préparation et de l'utilisation de la machine.

La machine est destinée au soulèvement de vélos et de E-Bike pour leur entretien, dans des ateliers mécaniques.



La machine a été conçue et construite pour une utilisation bien précise ; le non-respect des paramètres techniques établis par le constructeur ainsi qu'une utilisation différente à celle indiquée peuvent s'avérer dangereux pour l'opérateur.



Toute utilisation différente de celle indiquée est considérée comme non prévue et peut endommager la machine et blesser l'opérateur. Il est donc **INTERDIT**.



La machine doit toujours être actionnée par un seul opérateur à la fois.

L'opérateur doit toujours travailler dans de bonnes conditions d'éclairage et porter des vêtements et des protections adéquats à la fonction exercée (activité typique de garage).

Lors de la montée et descente, l'opérateur doit se trouver dans la zone de travail près de la machine, à une distance de sécurité admissible en fonction de la longueur du câble du pupitre de commande.



Ne tenter en aucun cas de lever des vélos dont le poids est supérieur à la charge maximale de la plate-forme.

Il est interdit de faire lever des véhicules à quatre roues, en utilisant deux plateformes de levage placées l'un à côté de l'autre.

2.5 Mauvaise usage raisonnablement prévisible

Par mauvais usage raisonnablement prévisible, on entend l'utilisation de la machine d'une manière différente à celle indiquée dans le manuel d'utilisation, mais pouvant découler du comportement humain facilement prévisible.

L'expérience du constructeur Bike-Lift EUROPE s.r.l. permet d'indiquer au préalable les cas suivants de mauvais usage de la machine :

A) INSTALLATION

On entend par utilisations incorrectes :

- Installer la machine en plein air ou dans des endroits dont les caractéristiques ne respectent pas les données techniques environnementales présentes dans les instructions.
- Installer la machine sans respecter les indications fournies par le constructeur Bike-Lift EUROPE s.r.l.

B) UTILISATION

On entend par utilisation incorrecte :

- L'utilisation de la part d'opérateurs n'ayant pas l'âge légal pour travailler, comme le prévoient les lois en vigueur du pays respectif d'utilisation.
- L'utilisation de la part d'opérateurs non préalablement instruits, formés et informés sur chaque risque et sur les risques résiduels de la machine ainsi que formés sur la sécurité.
- Ne pas utiliser les dispositifs de protection individuels (DPI) comme le requièrent les instructions et les règles en vigueur dans le pays d'utilisation.
- Utiliser la machine également lorsque cette dernière manifeste des signes avant-coureurs de panne ou de défaillance partielle.
- Ne respectant pas les données techniques relatives aux limites de la portée.
- L'utilisation simultanée de la machine par deux opérateurs ou plus qui peuvent se mettre en danger ou faire courir des risques à d'autres personnes.

C) FORMATION ET INFORMATIONS POUR LES UTILISATEURS

On entend par utilisation incorrecte :

- Intervenir sur la machine sans avoir lu et compris les instructions fournies par le constructeur Bike-Lift EUROPE s.r.l.
- Exécuter des opérations pour lesquelles le constructeur Bike-Lift EUROPE s.r.l. n'a pas fourni d'informations.
- Exécuter des opérations pour lesquelles l'interprétation des instructions fournies par le constructeur Bike-Lift EUROPE s.r.l. s'avèrent difficiles
- Exécuter des opérations de façon différente à celle décrite dans les instructions.
- Exécuter des opérations formellement interdites dans les instructions.

D) MODIFICATIONS

On entend par utilisation incorrecte :

- Réaliser des modifications en tout genre modifiant l'utilisation prévue de la machine.

2.6 Caractéristiques techniques

PARAMÈTRE	VALEUR
Capacité maximale	50 kg
Capacité de fonctionnement	30 kg
Hauteur maximale	115 cm
Hauteur minimale	20 cm
Longueur	180 cm
Dimension plan de levage	180 x 60 cm
Dimension rampe montante	37 x 25,8 cm
Encombrement total élévateur	180 x 60 cm
Poids	120 kg

3 Section sécurité

3.1 Valeurs environnementales de travail

Le lieu d'utilisation de la machine doit être correctement éclairé, il ne doit présenter aucun risque d'explosion et être à l'abri de la précipitation atmosphérique.

La machine fonctionne correctement lorsqu'elle se trouve entre les valeurs suivantes :

- Température ambiante comprise entre 5° et 40°C ;
- Humidité relative à l'environnement comprise entre 30 % et 90 % sans condensation ;

STOCKAGE: si la machine a été déballée, entreposez-la dans un lieu fermé et à l'abri des intempéries.

3.2 Niveau sonore

Des mesures ont été effectués sur le lieu des travaux et aux alentours la machine, à 1 m de distance et à 1,6 m de hauteur, lors de conditions normales d'utilisation.

Le relevé a été effectué avec un phonomètre, conforme à la réglementation IEC 651, classe 1 et le résultat de l'évaluation s'avère inférieure à la limite minimum d'action prévue par les réglementations en vigueur.

3.3 Risques résiduels

L'usage de l'élévateur est prérogative absolue des opérateurs professionnels et des techniciens spécialisés, conformément à ce qui est demandée par la Directive Machine 2006/42/CE et les successives mises à jour.



Les opérateurs doivent être en plein possession de leurs capacités physiques et mentales pendant le déroulement de leurs activités avec la machine ; par exemple, ils ne doivent pas être sous l'emprise de sédatifs, de drogues ou d'alcool.



Avant d'effectuer leur travail, les Opérateurs doivent connaître l'emplacement et le fonctionnement des commandes et des caractéristiques de la machine répertoriées dans le « Manuel CE d'utilisation et d'entretien ».



Il est interdit d'utiliser l'élévateur à des fins autre que celles prévues par le constructeur.

Toujours prêter attention aux panneaux de danger et/ou avertissement affichés sur la machine ou dans les zones adjacentes.



La machine doit toujours être actionnée par un seul opérateur placé à une distance de sécurité que permet la longueur du câble du pupitre de commande.

Les zones occupées par les opérateurs doivent toujours rester dégagées et nettoyées d'éventuels résidus d'hydrocarbures pour faciliter l'accès au passage en toute sécurité.

L'acheteur ou de l'utilisateur de la machine assume pleinement la responsabilité de la mise hors-service des dispositifs de protection et de sécurité destinés protéger les opérateurs.

On rappelle enfin que la manutention, l'installation, l'utilisation, l'entretien et la mise hors service de la machine sont sources de danger si ces opérations sont exécutées sans tenir compte des prestations du présent Manuel ou sans la précaution et l'attention nécessaires à ces opérations.

(Plus de détails sur l'évaluation des risques à demander auprès du constructeur).

3.4 Protection de l'opérateur



Avant de commencer tout type de tâche sur l'élévateur, l'opérateur devra porter les dispositifs de protection individuelle adéquats (DPI), tels que gants et chaussures de protection contre les accidents.



Toujours endosser des vêtements de travail normalement utilisés pour l'activité de garage.

3.5 Systèmes de sécurité

La machine est équipée de boutons-poussoirs qui permettent la montée et la descente de l'élévateur. Une fois que les commandes sont relâchées, l'élévateur s'arrête instantanément. Le pupitre de commande est doté d'un système de sécurité qui exclut le fonctionnement d'un des deux boutons-poussoirs si l'autre est activé.



Figure 3 – Interrupteur de contrôle de montée/descente

Pendant l'utilisation de l'élévateur, il est particulièrement important d'être au maximum vigilant lors de la montée et descente de l'élévateur. En phase de montée/descente, l'opérateur est tenu de s'éloigner de l'élévateur en fonction de la longueur admissible du câble du pupitre de commande.



AVANT TOUTE UTILISATION, IL FAUT VÉRIFIER QUE LE VÉLO SOIT SOLIDEMENT FIXÉ À L'ÉLÉVATEUR.

Seul le personnel formé à l'utilisation de l'élévateur peut passer et rester dans la zone de manœuvre de l'élévateur.



La machine doit toujours être actionnée par un seul opérateur à la fois.

INFORMATIONS CONCERNANT LA VALEUR DE CAPACITÉ INDICÉES SUR LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE :



- Ne pas dépasser la capacité de chargement de l'élévateur ;
- Utiliser l'élévateur uniquement pour lever des objets ;
- Ne pas apporter de modifications à l'élévateur ;
- Le chargement doit rester constamment immobile sur une surface stable.

3.6 Pictogrammes

	<p>Risque d'écrasement des mains avec les bras de l'élévateur.</p>
	<p>Charger le véhicule uniquement lors la plateforme est intégralement abaissée ; Avant d'effectuer l'opération de levage, s'assurer qu'il n'y a rien d'accrocher à la rampe. Ne pas poser la roue arrière du véhicule sur la rampe pendant et après le levage.</p>

4 Section transport et manutention

4.1 Transport, manutention, stockage



ATTENTION : Faire connaître les instructions du présent chapitre à tout le personnel intéressé par le transport et la manutention de la machine.

Pour votre sécurité, les parties mobiles doivent être bloquées avant le transport.

4.2 Emballage et transport

La machine est préparée pour être directement transportée par le constructeur.

Elle est fournie avec un emballage carton, de deux traverses en bois et d'une palette (10 cm de hauteur) fixées sous l'élévateur par des vis. L'emballage contient également, entre autres, l'élévateur, la rampe de montée (Figure 4, [1]), le support arrière (Figure 4, [2]), le support central (Figure 4, [3]) et le support arrière (Figure 4, [4]).

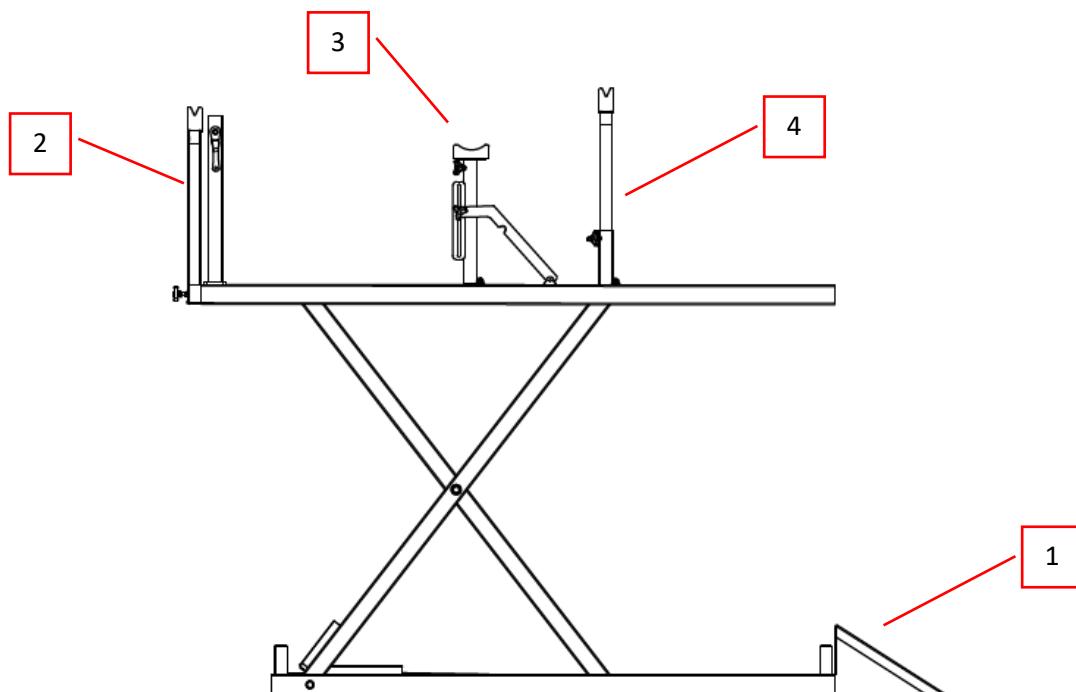


Figure 4 – modèle d'élévateur

La machine est testée au départ et en parfait état.

4.3 Déchargement et manipulation

Toutes les opérations de soulèvement et déchargement doivent obligatoirement être effectuées conformément aux normes de sécurité énoncées et en vigueur.

Les emballages en carton et en bois doivent être soulevés à l'aide d'un chariot élévateur, en introduisant des fourches à l'intérieur des appuis en bois.



Il est conseillé de faire effectuer les opérations de déchargement ou de manipulation à l'aide d'un chariot élévateur par un seul opérateur à la fois, qui est équipé de gants, de chaussures et de casque de protection.



Cet Opérateur doit toujours être vigilant lors des phases de transport.

L'accès au site est interdit à toute personne extérieure et de rester dans les zones d'opération du chariot élévateur pour prévenir les risques de chute accidentelle d'objets.

Pendant la phase de déchargement prêter, dans tous les cas , attention aux engins et aux personnes en transit.

Vérifier qu'il n'y ait pas de déformations excessives dans le sol ou des rampes à forte déclivité pour le véhicule utilisé, en relation avec le chargement transporté ; le véhicule de transport doit rouler à vitesse réduite.

Le déchargement de l'emballage de carton, qui contient la table élévatrice de palette en bois, doit être effectué par au moins 4 opérateurs équipés de gants de protection, et à proximité du lieu d'installation de l'élévateur.

4.4 Réception et contrôle

L'emballage est composé de matériel adéquat et réalisé par des professionnels ; néanmoins, des dommages ou des détériorations peuvent se produire lors de l'acheminement.

Lors de la réception de la machine, il faut immédiatement vérifier la présence ou non de dégâts apparents. Si tel est le cas, il faut accepter sous-condition la marchandise, en fournissant des preuves photographiques des éventuels dommages.

Ouvrir la boîte en coupant les agrafes et le ruban adhésif de fermeture.

Vérifier que tout le matériel listé dans les documents d'accompagnement soit présent.

Vérifier en détail que les composants de l'appareil n'aient pas subi de dégâts lors du transport ; signaler les éventuels dégâts à l'Expéditeur dans les 5 jours à compter de la réception, par LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION (avec une copie pour Bike Lift Europe s.r.l.), en fournissant des preuves attestant les éventuels dégâts.

4.5 Stockage

Dans l'attente d'être déballée et installée, la machine doit être placée dans un endroit approprié qui n'altère en rien ses fonctionnalités.

- Entreposer la machine emballée dans une pièce fermée et couverte, et séparée du sol par des planches ou équivalents
- Température et humidité ambiante : -5°/ 75°C Humidité relative entre 30 et 90 %.
- Ne pas renverser l'emballage.
- Dans le cas où la machine est stockée sans emballage, il faut la maintenir en position stable, sur des planches en bois recouvertes de toile.
- Ne rien entasser sur la machine.

5 ➡ Section installation

L'installation de la machine doit être effectuée en respectant les normes relatives à la sécurité et aux instructions présentes dans ce chapitre.



ATTENTION : Il faut ABSOLUMENT retirer la palette placée sous l'élévateur en dévissant les vis de fixation avant d'utiliser l'élévateur.

La machine n'a pas besoin de fondations, mais elle doit être placée sur un sol plat et à l'horizontale. Le sol doit être en mesure de soutenir un poids minimum de 1 000 kg/m².

L'élévateur doit être positionné de façon à ce que l'opérateur puisse facilement réaliser les réparations sur les véhicules chargés.

L'élévateur doit être donc monté en prenant en compte la distance des murs ou d'autres éventuelles limites (avec le mot limite; on entend par là des lignes imaginaires qui délimitent les zones de travail ou de sécurité d'autre machines ou structures).

La rampe de montée/descente doit être positionnée de façon à ce que le véhicule puisse y monter facilement. Il faut donc éviter que la rampe soit orientée vers un obstacle trop proche de l'élévateur.



ATTENTION : Il est formellement interdit de positionner l'élévateur sur un sol disjoint ou en pente.

Amener l'appareil vers le lieu d'installation, en utilisant un élévateur mécanique ; la déballer et la placer ensuite dans la zone choisie.

Pour installer la machine, il faut la fixer au sol avec 4 chevilles expansibles M10 x 100 mm, en utilisant les trous appropriés (utilisé pour fixer des planches).

5.1 Assemblage rampe de montée

Fixer la rampe de montée dans les encastrements apposés sur le piédestal, entourés en jaune sur la Figure 5.



Figure 5 – rampe de montée

5.2 Montage des supports

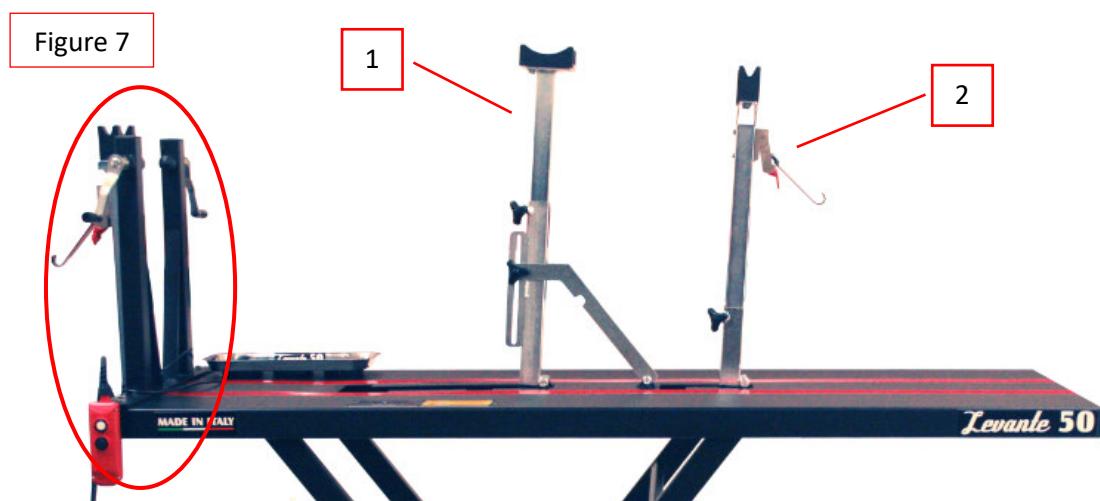


Figure 6 – supports

Les sièges des supports centraux (Figure 6, [1]) et arrière (Figure 6, [2]) sont montés sur le plan de travail ; ils peuvent être levés et abaissés en fonction de leur utilisation ou, du moins, pendant les tâches de travail.

Pour assembler les deux supports, mettez-les dans leur emplacement respectif puis les bloquer à l'aide du volant.

Le support avant est doté de deux éléments mentionnés dans la Figure 7.

L'élément A (fente de fixation à axe transversal de roue) doit être monté sur la partie avant du plan de travail à l'aide de deux vis M10 fournis.

Pour assembler l'élément B (support avant de fixation de pivot tournant à borne), mettez-les dans son emplacement respectif puis le bloquer à l'aide du volant.

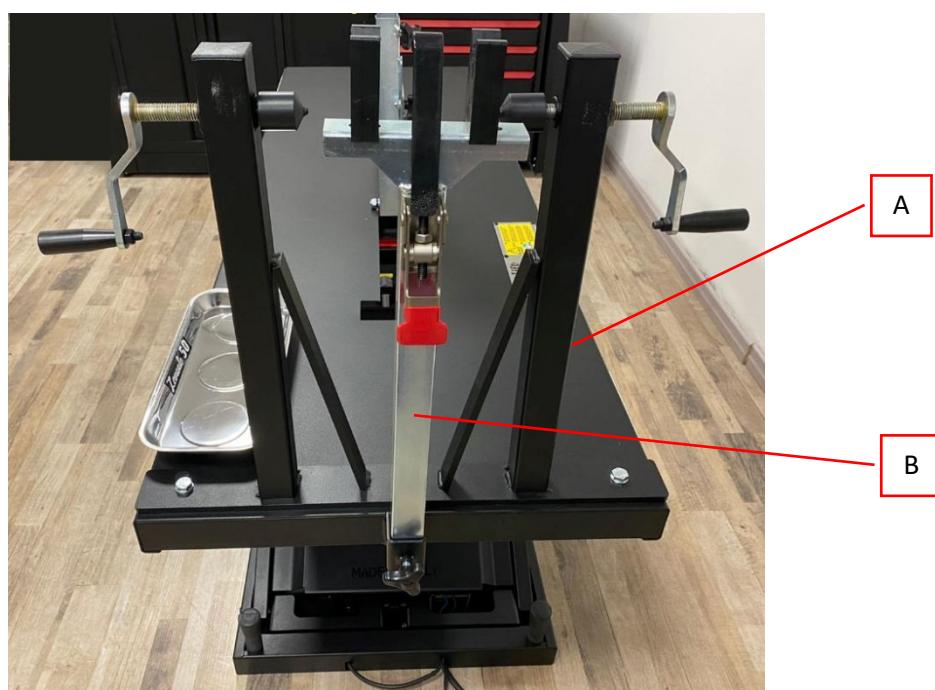


Figure 7 – détails du support avant

5.3 Alimentation

Pompe électrique – Connecter le câble électrique au réseau d'alimentation via la fiche (non fournie avec l'appareil), selon les normes en vigueur du pays. La fiche doit obligatoirement être équipée de mise à la terre.



ATTENTION : l'élevateur est équipé d'une fiche électrique qui change le courant en basse tension pour prévenir des risques d'électrocution. Un fusible calibré sur l'intensité de l'alimentation 230 V stable est placé à l'intérieur de ce circuit électrique.



Il est interdit de remplacer/manipuler ce fusible avec un fusible de résistance/ampérage supérieur.

5.4 Mise en service

Les tests à effectuer avant l'utilisation de la machine ont pour fonction de vérifier que l'installation mécanique et électrique ait été exécutée correctement et qu'il n'y ait pas de ruptures présentes ou endommagements tels à compromettre le bon fonctionnement et le rendement de la machine.

Vérifier que :

- Il n'y ait pas de signes de ruptures apparentes et de dégâts sur la structure mécanique ;
- Que tous les anneaux de retenue Seeger positionnés sur le pivot soient correctement montés ;
- Les protections du câblage électrique et de la fiche (non-fournies mais à installer par l'utilisateur conformément aux normes du pays) soient en parfait état ;
- Que la fiche d'alimentation soit correctement insérée dans la prise ;
- Le raccordement à l'installation électrique soit adéquate du point de vue de la puissance et de l'ampérage pour alimenter l'actionneur (se reporter aux informations relatives à la plaque de signalétique présente sur le pied-élévateur).

6 Section démantèlement/mise au rebut

6.1 Démantèlement

Respecter les Réglementations pour le démantèlement des matériaux en vigueur dans le pays dans lequel se trouve la machine à démanteler.

On donne ci-après des indications lorsqu'il faut envisager de démonter la machine pour la remonter dans d'autres zones, l'entreposer ou la démanteler.

6.2 Démantèlement mécanique

Avant de procéder au démantèlement mécanique de la machine, il faut soigneusement nettoyer l'ensemble de la structure (voir chapitre relative au **Nettoyage et entretien**).

Avant de retirer la machine de son emplacement, il faut enlever toutes les parties mobiles en procédant de façon inverse à ce qui est décrit au chapitre d'**installation**.

Pour les modalités de soulèvement et les précautions spécifiques en matière de sécurité, reportez-vous au chapitre sur le **Transport, Manipulation et Stockage**.

6.3 Mise au rebut

Les opérations de mise au rebut de la machine doivent être effectuées en toute sécurité à l'aide de protections.

A la fin de la vie de la machine il faut procéder à l'élimination adéquate des matériaux qui la composent en regroupant les composants selon leur nature chimique :

Éliminer les différents types de matériaux constituant la machine dans des décharges adéquates.

Il faut toujours penser à respecter la législation en vigueur du pays où est utilisée la machine.

7 ⚙️ Section fonctionnement

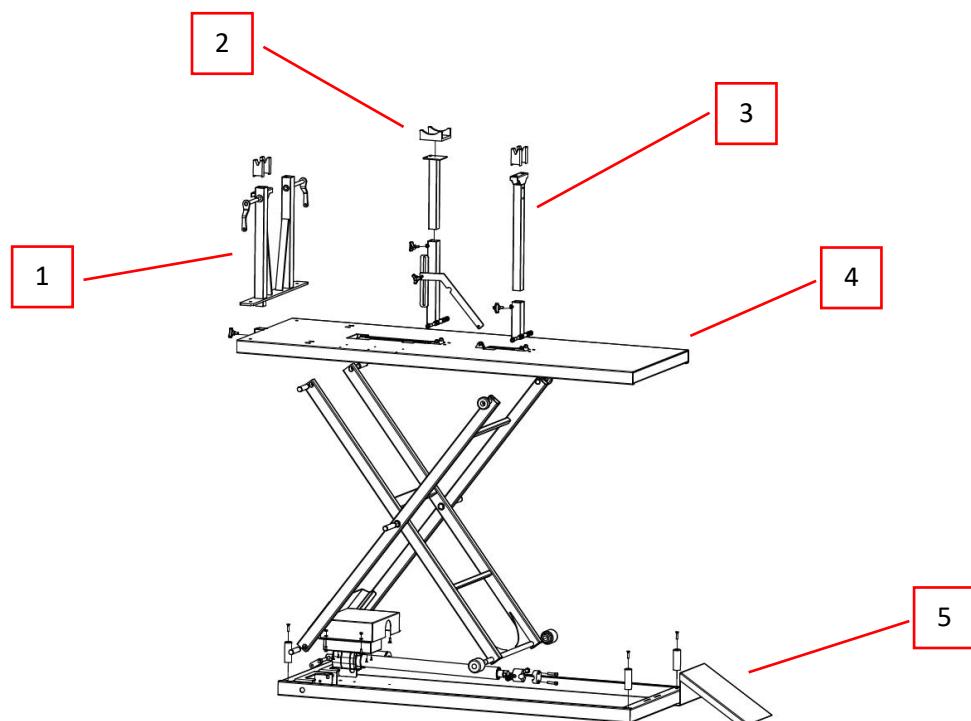


Figure 8 – composants de l’élévateur

7.1 Opération de chargement

Avant de placer le véhicule au-dessus de la plateforme, il faut impérativement monter le support avant (Figure 8, [1]) et le support central (Figure 8, [2]). Le support arrière (Figure 8, [3]) ne doit être monté uniquement si cela est vraiment nécessaire.

Le support arrière est constitué de deux pièces, comme indiqué dans le paragraphe 5.2 – Montage des supports.

Vérifier que le plan de travail (Figure 8, [4]) soit intégralement abaissé et que la rampe de montée (Figure 8, [5]) soit correctement positionnée.

Pour charger la plateforme, procéder comme suit :

- 1- Abaisser le support central [2] ;
- 2- Charger la bicyclette sur le plan de travail [4] en la faisant passer sur la rampe de montée [5] ;
- 3- Fixer la roue à l'aide d'un des deux supports avant disponibles : avec le pivot de roue fixé à la borne (Figure 7, [B]), ou avec les bagues fixées aux trous du pivot de roue arrière (Figure 7, [A]) ;
- 4- Faire monter le support central et le maintenir appuyé en-dessous du moteur de la bicyclette. Faire monter l'élévateur à la hauteur désirée ;

- 5- Fixer la partie arrière du vélo (uniquement si cela est nécessaire).
Démonter la roue arrière et fixer le pivot aux deux encoches en U et en plastique du support, puis fixer le tout à la barrette à bornes ;
- 6- Procéder à l'opération de levage de la structure (bouton de montée sur le pupitre).

ATTENTION : Ne jamais soulever la charge avant d'être sûr qu'il soit solidement verrouillé aux supports.



Vérifier toujours que le chargement ne soit pas incliné et qu'il ne soit pas déséquilibré lors du levage ;

Lors de la montée/descente, l'opérateur est tenu de s'éloigner de l'élévateur en fonction de la longueur admissible du câble du pupitre de commande.

7.2 Opérations de déchargement

- 1- S'assurer que les glissières des ciseaux ne présentent aucun corps étranger en leur intérieur (boulons ou tout autre objet pouvant interrompre la descente et provoquer d'importants dégâts ou des secousses) ;
- 2- Actionner la touche de descente du pupitre ;
- 3- Une fois la descente effectuée, débloquer les dispositifs de verrouillage pour libérer le vélo ;
- 4- Faire descendre le véhicule en utilisant les freins pour éviter qu'il ne bouge.

8 Section manutention



Les opérations d'entretien constituent une prérogative absolue des opérateurs professionnels et techniciens spécialisés, conformément aux dispositions de Directive Machines 2006/42/CE et mises à jour successives.

Pour l'entretien courant, les contrôles/opérations suivants doivent être effectués **une fois par mois** :

- Contrôler visuellement l'intégrité de la machine pour s'assurer que les structures ne présentent pas de déformations, ni de fissures.
- Vérifier les soudages et le bon fonctionnement des sécurités.
- Contrôler que la machine monte et descende en coulissant.
- Vérifier le fonctionnement adéquat du pupitre de commande

8.1 Lubrification

- Contrôler et graisser fréquemment les glissières des ciseaux.
- Lubrifier au moins une fois par mois les pivots et les parties coulissantes. En cas d'utilisation prolongée, lubrifier tous les 15 jours.

8.2 Démontage de l'actionneur

S'il faut démonter l'actionneur pour des opérations de contrôle ou remplacement du composant, procéder comme suit:

- 1- Faire monter l'élévateur jusqu'à dépasser les trous présents sur l'embase ;
- 2- Insérer une butée à l'intérieur des deux trous ;
- 3- Abaisser l'élévateur jusqu'à ce qu'il repose sur les deux butées ;
- 4- Remplacer l'actionneur ;
- 5- Appuyer sur le bouton de montée et retirer les deux butées.

8.3 Propreté

8.3.1 Nettoyage initial

La machine n'a pas besoin d'être nettoyé au début ; cependant, il est bon de nettoyer lorsque des traces d'huile et de poussière éventuelle présentes sur les zones de transit de la bicyclette, pour éviter de glisser au moment du chargement.



Porter des gants hydrofuges. Effectuer les opérations de nettoyage en portant des gants anti-coupure et résistants aux substances utilisées (respecter la fiche de sécurité).



ATTENTION : Vérifier qu'il n'y ait pas de corps étrangers à l'intérieur de l'élévateur et en particulier dans les glissières des ciseaux.



ATTENTION : Les opérations de nettoyage doivent être réalisées avec machine débranchée de la prise électrique.

L'espace de travail de l'opérateur doit rester propre.

Les opérations de nettoyage concernent :

- La machine dans son ensemble ;
- Les zones occupées par les opérateurs.

Se débarrasser des liquides et du matériel de consommation utilisés dans les décharges attribuées, selon la législation du pays.

Le nettoyage de l'élévateur peut être effectué sans compétences techniques particulières ; toutefois, il faut que la personne connaisse les caractéristiques principales de la machine pour éviter toute situation dangereuse.

8.3.2 Nettoyage général de la machine

Effectuer soigneusement le nettoyage de la machine toutes les semaines.

Élimination des substances inconnues : il est possible d'utiliser pour cela des détergents non-corrosifs pour du matériau ferreux et en caoutchouc. Ces détergents ne doivent pas être nocifs pour l'opérateur (respecter les indications contenues dans les fiches de sécurité des substances employées, également pour choisir le matériel de protection individuel avec lequel l'opérateur doit travailler).

	INTERDIT d'utiliser des jets d'eau et liquides inflammables
	Il est conseillé d'utiliser des tissus auto-nettoyant

Les surfaces d'appui doivent être soigneusement nettoyées pour éliminer des traces d'huile ou de graisse.

8.3.3 Nettoyage des espaces de travail

Laisser l'espace de travail vide de tous matériaux qui puissent entraver les tâches de travail concernées.

Maintenir propres les zones environnantes ; en particulier éliminer toute trace d'huile, graisse , etc.. qui peuvent rendre le sol glissant.

Utiliser un aspirateur et équipement adéquat.

8.4 Incidents et solutions

Ci-après sont cités les incidents les plus courants qui se produisent pendant le travail, les causes probables qui les déterminent et les solutions possibles à adopter pour les éliminer.

Lors de l'application de la solution envisagée, il faut toujours respecter les recommandations décrites dans les instructions auxquelles se réfère la solution.

L'entreprise Bike-Lift EUROPE s.r.l. est à votre disposition pour résoudre tous problèmes non résolus par les indications présentes.

INCIDENT	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'élévateur ne descend/monte pas lorsqu'on interagit avec le pupitre	Absence de tension	Contrôler la fiche de connexion au réseau
	Mauvais fonctionnement des boutons sur les commandes du pupitre	Remplacer les boutons
	Panne de l'actionneur	Vérifier le fonctionnement de l'actionneur, puis le remplacer, si besoin.
	Le poids du chargement est supérieur à la capacité nominale de l'élévateur	Consulter la fiche technique ou la plaquette, et alléger le chargement, si besoin.

9  Accessoires

LEVANTE-50

EQUIPEMENT DE BASE	
PARAMÈTRE	VALEUR
Rampe de montée	1 pce
Support avant	1 pce
Fente avant	1 pce
Support central	1 pce
Support arrière	1 pce

CE



FR

PIÈCES DE RECHANGE – DESSINS TECHNIQUES

CE



FR

NOTE – NOTES



Bike-Lift EUROPE s.r.l.
via Don Milani, 40/42
43012 Sanguinaro di Fontanellato (PARME) – Italie
Site internet : www.bikelifteurope.it
E-mail : info@bikelifteurope.it